

Reçu le 29 JUIN 2010 RF

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE
PROGRAMMATION DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE -
SEPAL****Séance du 17 juin 2010****Date de convocation :**

Le 8 juin 2010

L'an deux mille dix

Le dix sept juin à 11 heures 15

Date d'affichage :

Du 15 au 17 juin 2010

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL), légalement convoqué, s'est réuni au siège du SEPAL, sous la présidence de Monsieur Gérard COLLOMB, Président du SEPAL.

Nombre de conseillers :

En exercice

26

Présents

16

Absents suppléés

3

Votants

19Étaient présents : Mme Françoise CHEVALLIER, Mr Joseph COLLETTA, Mr Gérard COLLOMB, Mr Jean-Christophe DARNE, Mr Jean-Claude DESSEIGNE, Mme Geneviève FERREOL, Mr Jean-Pierre FLACONNECHE, Mr Michel FORISSIER, Mr Raphaël IBANEZ, Mr Jean-Pierre JOURDAIN, Mr Gilbert MARBOEUF, Mr Christophe PILI, Mme Jeannine PRALY, Mr Robert RIVOIRE, Mr José RODRIGUEZ, Mr Paul VIDAL,

formant la majorité des membres en exercice.

Absents suppléés : Mme Martine DAVID, Mme Christiane GUICHERD, Mme Michèle VULLIENAbsents (Titulaires) : Mr Christian BARTHELEMY, Mr Maurice CHARRIER, Mr Alain LELIEVRE, Mr Martial PASSI, Mr Gaël PETIT, Mr Henri THIVILLIER, Mr François VURPASSuppléants présents : Mr Denis BOUSSON, Mr Paul COSTE, Mr Claude VILLARD**OBJET : Élection d'un membre du Bureau du SEPAL*****Le Conseil Syndical,***

Vu le rapport n°2010-13 par lequel Monsieur le Président expose ce qui suit,

Monsieur Nicolas Varigny, Conseiller municipal de Chaponnay, élu membre du Bureau du SEPAL le 19 mai 2008 à démissionné de ses fonctions.

La commune de Chaponnay, dans sa séance du 25 mars 2010, a désigné Monsieur Robert Rivoire pour le remplacer au sein du Conseil Syndical du SEPAL.

En conséquence, le Conseil Syndical doit procéder à l'élection d'un nouveau membre au sein du Bureau (cf. délibération °2008-2 du 19 mai 2008).

S'est déclaré candidat : Monsieur Robert Rivoire.

À l'issue du vote, Monsieur le Président proclame les résultats :

- Nombre de votants : 19
- Abstention : 1
- Pour : 18

Monsieur Robert Rivoire, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau du SEPAL.

Vu le résultat des votes,

Délibère

- **Proclame** en tant que membre du Bureau : Monsieur Robert Rivoire, et le déclare installé.

Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard COLLOMB

